

NOTE N° 6.

(*TRADUCTION.*)

(*TRANSLATION.*)

A Son Excellence le Président de la  
Conférence de la Paix, etc.

Monsieur CLEMENCEAU.

Versailles, le 13 mai 1919.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Conformément à ma communication  
du 9 mai de cette année, j'ai l'honneur  
de présenter à Votre Excellence le rap-  
port de la Commission économique  
chargée d'étudier l'effet des conditions de  
paix sur la situation de la population  
allemande.

« Au cours des deux dernières généra-  
tions, l'Allemagne s'est transformée d'un  
État agricole en un État industriel. Tant  
qu'elle était un État agricole, l'Allemagne  
pouvait nourrir 40 millions d'habitants.  
En sa qualité d'État industriel, elle pou-  
vait assurer la nourriture d'une popula-  
tion de 67 millions. En 1913, l'import-

To His Excellency the President of the  
Peace Conference, etc.

Mr. CLEMENCEAU.

Versailles, May 13 th. 1919.

SIR,

Pursuing the announcement made in  
the note of May 9 th., I herewith  
transmit to Your Excellency the follo-  
wing statement drawn up by the Econo-  
mical Commission which has been appoin-  
ted to report as to how the condition of  
the German population is likely to be  
affected by the proposed terms of peace:

« During the last two generations Ger-  
many had ceased to be an agrarian state  
and had become an industrial state. As  
an agrarian state Germany could sustain  
a population of 40 millions; as an indus-  
trial state she was able to feed a popu-  
lation of 67 millions. Germany's import  
in food stuffs amounted before the war,

---

An Seine Exzellenz den Präsidenten der Friedenskonferenz, etc.,

Herrn CLEMENCEAU.

Versailles, den 13. Mai 1919.

HERR PRÄSIDENT,

Entsprechend der Ankündigung in meiner Note vom 9. Mai d. J. überreiche ich Euerer Ex-  
zellenz die nachfolgende Acusserung der volkswirtschaftlichen Kommission, die beauftragt ist, die  
Rückwirkung der in Aussicht genommenen Friedensbedingungen auf die Lage der deutschen Be-  
völkerung zu begutachten:

« Deutschland war im Laufe der letzten beiden Generationen vom Agrarstaat zum Industriestaat  
übergegangen. Als Agrarstaat konnte Deutschland 40 Millionen Menschen ernähren. Als Industrie-  
staat war es in der Lage, die Ernährung einer Bevölkerung von 67 Millionen sicherzustellen.

tation de denrées s'élevait, compte rond, à 12 millions de tonnes. Avant la guerre, au total, 15 millions de personnes trouvaient en Allemagne leur existence par le commerce avec l'étranger et par la navigation, soit d'une façon directe, soit d'une façon indirecte, par l'emploi de matières premières étrangères.

Conformément aux conditions du Traité de paix, l'Allemagne livrera son tonnage marchand et les bâtiments en construction propres au commerce d'outre-mer. De même, les chantiers allemands construiront, pendant cinq ans, en premier lieu, le tonnage destiné aux Gouvernements alliés et associés.

En outre, l'Allemagne renoncera à ses colonies; toutes ses possessions d'outre-mer, tous ses intérêts et titres dans les pays alliés et associés, dans les colonies, dominions et protectorats de ceux-ci seront, à titre d'acompte à valoir sur le paiement partiel des réparations, assujettis à la liquidation et seront exposés à toute autre mesure de guerre économique que les Puissances alliées et associées trouveront bon de maintenir ou de prendre pendant les années de paix.

Par la mise en vigueur des clauses territoriales du Traité de paix, l'Allemagne perdrait, à l'est, les régions les plus importantes pour la production des

1913, to about 12 millions tons. At that time about 15 millions of Germany's population lived on foreign trade and shipping—either directly or indirectly, i.e. by working in industries dependent on raw materials imported from abroad.

According to the terms of the peace treaty Germany is to surrender all mercantile tonnage and ships in building fit for over sea trade. Besides the German shipping yards are in the first place to work for the Allied and Associated Governments, during the next five years to come.

According to the terms Germany is to be deprived of all her colonies; further, all German property, rights and interests in the Allied and Associated countries, their colonies, dominions or protectorates are subjected to liquidation and any war measure which the Allied and Associated Governments may see fit to maintain or introduce in time of peace, the proceeds to be devoted to the partial satisfaction of their claims to indemnity.

The territorial terms of the peace treaty, if carried out deprive Germany of important areas of agricultural production in the East; their loss is equi-

Die Einfuhr an Lebensmitteln betrug im Jahre 1913 rund 12 Millionen Tonnen. Vor dem Kriege lebten in Deutschland vom auswärtigen Handel und der Schifffahrt — entweder direkt oder indirekt durch die Verarbeitung auswärtiger Rohstoffe — rund 15 Millionen Menschen.

Nach den Bestimmungen des Friedensvertrages soll Deutschland seine für den Ueberseehandel taugliche Handelstonnage und Schiffsneubauten ausliefern. Auch sollen die Werften in den nächsten 5 Jahren in erster Linie für die alliierten und assoziierten Regierungen bauen. Deutschland büsst ferner seine Kolonien ein; die Gesamtheit seines Besitztums, seiner Interessen und Titel in den alliierten und assoziierten Ländern, in deren Kolonien, Dominien und Protektoraten soll zur teilweisen Deckung der Entschädigungsansprüche der Liquidation unterliegen und jeder anderen wirtschaftlichen Kriegsmassnahme ausgesetzt sein, welche die alliierten und assoziierten Mächte in der Friedenszeit aufrechtzuerhalten oder neu einzuführen beschliessen mögen.

Bei Ausführung der territorialen Bestimmungen des Friedensvertrages würden im Osten die

blés et des pommes de terre, ce qui équivaldrait à une perte de 21 p. 100 de la récolte totale de ses aliments. En outre, l'intensité de notre production agricole diminuerait sensiblement. D'une part, l'importation de certaines matières premières indispensables à la production des engrais, telles que les phosphates, se trouverait entravée; d'autre part, cette industrie se ressentirait, comme toute autre industrie, de la pénurie de charbon. Car le Traité de paix prévoit la perte de presque la troisième partie de la production de nos houillères; en dehors de cette diminution, on nous impose pendant dix ans, des livraisons énormes de charbon à divers pays alliés.

En plus, conformément au Traité, l'Allemagne cédera à ses voisins presque les trois quarts de sa production de minerais et plus des trois cinquièmes de sa production de zinc.

Après cette privation de ces produits, après la répression économique causée par la perte de ses colonies, de sa flotte marchande et de ses possessions à l'étranger, l'Allemagne ne serait plus en état d'importer de l'étranger des matières premières en quantité suffisante. Fatalement, une énorme partie de l'industrie allemande serait donc condamnée à cesser d'exister. En même temps, le besoin

valent to a loss of about 21 o/o of the total harvest in potatoes and cereals.

The intensity of our agricultural production would moreover be greatly diminished, our manure industry being doubly crippled by the increased difficulty of introducing certain raw materials such as phosphates from abroad, and by the general scarcity of coals which will be felt by all industries. For the peace treaty provides that we are to lose nearly one third of our coal production; at the same time it imposes on Germany immense exports of coal to certain allied countries for ten years to come.

Further: Germany is, according to the treaty, to cede three quarters of iron ore, very nearly, and more than three fifths of her zinc production, in favour of the neighbours.

After having lost this much of her production, after being economically paralysed through the loss of her colonies, her commercial fleet and all her foreign property Germany could not import the required amount of raw materials from abroad. The German industry would have to die out, to a very large extent. At the same time the requirements for the import of foreign food stuffs would

---

wichtigeren Produktionsgebiete für Getreide und Kartoffeln verloren gehen; das wäre gleichbedeutend mit einem Ausfall von 21 o/o der Gesamternte in diesen Lebensmitteln. Ueberdies würde unsere landwirtschaftliche Produktion in ihrer Intensität stark zurückgehen. Einmal wäre die Zufuhr von bestimmten Rohstoffen für die deutsche Düngemittelindustrie, wie Phosphaten, erschwert, sodann würde diese, wie jede andere Industrie, unter Kohlenmangel leiden. Denn der Friedensvertrag sieht vor, dass wir 1/3 unserer Kohlenproduktion verlieren; ausserdem werden uns für die ersten 10 Jahre ungeheure Lieferungen an Kohle an bestimmte allierte Länder auferlegt.

Weiter soll Deutschland nach dem Vertrage fast 3/4 seiner Eisenerzproduktion und mehr als 3/5 seiner Produktion an Zink zugunsten seiner Nachbarn abtreten.

Nach dieser Einbusse an eigener Produktion, nach der wirtschaftlichen Lahmlegung durch den Verlust der Kolonien, der Handelsflotte und der auswärtigen Besitztümer wäre Deutschland nicht mehr in der Lage, genügend Rohstoffe aus dem Auslande zu beziehen. Die deutsche Industrie

d'importer des denrées augmenterait considérablement, tandis que la possibilité de le satisfaire diminuerait au même degré.

Au bout de très peu de temps, l'Allemagne ne serait donc plus en état de donner du pain et du travail à ces nombreux millions de personnes réduites à gagner leur vie par la navigation et par le commerce. Ces personnes devraient s'expatrier; mais c'est matériellement impossible, d'autant plus que beaucoup de pays, et des plus importants, s'opposent à une immigration allemande. En outre, des centaines de milliers d'Allemands expulsés des territoires des Puissances actuellement en guerre avec l'Allemagne, des colonies et des territoires que l'Allemagne doit céder reflueront dans leur pays natal.

La mise en exécution des conditions de paix entraînerait donc logiquement la perte de plusieurs millions de personnes en Allemagne. Cette catastrophe ne se ferait pas attendre, puisque la santé de la population a été brisée pendant la guerre par le blocus et pendant l'armistice par l'aggravation du blocus affameur.

Aucun secours, si important et de si longue durée qu'il fût, n'empêcherait

greatly increase, while the possibility to meet them would vastly diminish.

In a very short time Germany would not be in a position to afford work and bread to millions dependent on shipping and commerce. These people would have to emigrate, but this is technically impossible, especially as many of the most important countries are barring themselves against this German immigration. Besides hundreds of thousands of Germans expelled from the countries now at war with Germany and also from the German territories and colonies to be ceded would pour back into what would remain of the mother country.

If the conditions of peace are to be carried through, this simply means that many millions of Germans would have to perish. It would be a rapid process as the health of the nation has already been broken by the blockade during the war and the intensified blockade during the armistice.

No relief work however magnificently planned and drawn out over a period

---

müsste daher in einem gewaltigen Umfange erlöschen. Gleichzeitig würde der Bedarf an Lebensmitteleinfuhren erheblich steigen, während die Möglichkeit, ihn zu befriedigen, ausserordentlich sinken müsste.

Deutschland wäre daher in kurzer Zeit ausser Stande, den vielen Millionen auf Schiffahrt und Handel angewiesenen Menschen Arbeit und Brot zu gewähren. Diese Menschen müssten aus Deutschland auswandern; das ist aber technisch unmöglich, zumal sich viele der wichtigsten Länder der Welt gerade gegen die deutsche Einwanderung sperren und Hunderttausende ausgewiesener Deutscher aus den Gebieten der mit Deutschland kriegführenden Staaten sowie aus den abzutretenden deutschen Territorien und Kolonien nach dem übrig bleibenden deutschen Gebiet einströmen würden.

Werden die Friedensbedingungen durchgeführt, so bedeutet das einfach, dass viele Millionen Menschen in Deutschland zu Grunde gehen müssen. Dieser Prozess würde sich rasch entwickeln, da durch die Blockade während des Krieges und deren Verschärfung während des Waffenstillstandes die Volksgesundheit gebrochen ist.

Kein Hilfswerk, noch so gross und langfristig angelegt, könnte diesem Massensterben Einhalt

ces décès en masse. La paix imposerait à l'Allemagne un nombre multiple de sacrifices humains que ne lui a demandé cette guerre de quatre ans et demi (1,750,000 tombés à l'ennemi, presque 1,000,000 morts victimes du blocus).

Nous ignorons et nous doutons que les Délégués des Puissances alliées et associées se rendent compte des conséquences qui seront inévitables, si l'Allemagne, État industriel avec une population très dense, étroitement lié à l'économie universelle et réduit à une importation énorme de matières premières et de denrées, se trouve tout à coup repoussée dans une phase de son développement qui correspondrait à sa construction économique et au chiffre de sa population d'il y a un demi-siècle.

Ceux qui signeront ce Traité, signeront la sentence de mort de nombreux millions d'hommes, de femmes et d'enfants allemands. »

Je l'ai cru de mon devoir, avant d'entrer dans la discussion des autres détails du Traité, de porter à la connaissance de la Délégation alliée et associée,

ever so long could put a stop to this dying en masse. Peace would demand from Germany many more human sacrifices than the 4 1/2 years of war have cost her (1 3/4 millions, who fell in the field, nearly 1 million who perished from the blockade).

We are not aware and are inclined to doubt whether the delegates of the Allied and Associated Governments have realized the consequences which are inevitable, if Germany, a State, densely populated, linked up with the economic system of the world; dependent on vast imports of food stuff and raw materials is suddenly thrown back on a stage of development corresponding to its economic structure and to the number of its population of half a century ago.

Whoever signs this Treaty signs the death warrant of many millions of German men, women and children.

I have taken it to be my duty, before entering into a discussion of further details, to bring this general statement about the effect of the proposed peace

---

tun. Der Friede würde von Deutschland ein Mehrfaches der Menschenopfer fordern, die der 4 1/2 jährige Krieg verschlang (1 3/4 Millionen im Felde gefallen, fast 1 Million Opfer der Blockade.)

Wir wissen nicht und möchten es bezweifeln, ob die Delegierten der alliierten und assoziierten Mächte sich über die Konsequenzen im klaren sind, wie sie unvermeidlich eintreten würden, wenn Deutschland, soeben noch ein dichtbevölkerter, mit der ganzen Weltwirtschaft verknüpfter, auf gewaltige Rohstoff- und Lebensmitteleinfuhr angewiesener Industriestaat, plötzlich auf eine Entwicklungsstufe zurückgestossen wird, die seiner ökonomischen Konstruktion und seiner Bevölkerungsziffer von vor einem halben Jahrhundert entspricht.

Wer diesen Friedensvertrag unterzeichnet, spricht damit das Todesurteil über viele Millionen deutscher Männer, Frauen und Kinder aus. »

Ich habe es für meine Pflicht gehalten, vor Ueberreichung weiterer Einzelheiten diese allgemeine Aeusserung über die Wirkung des Friedensvertrages auf das deutsche Bevölkerungsproblem zur Kenntnis der alliierten und assoziierten Friedensdelegation zu bringen. Die statistischen Nachweise stehen auf Wunsch zu Verfügung.

Genehmigen sie, Herr Präsident, die Versicherung meiner ausgezeichneten Hochachtung.

Gez. : BROCKDORFF-RANTZAU.

cet exposé sommaire du problème de la population allemande. Sur demande je tiens à la disposition de Votre Excellence des preuves statistiques.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Signé : BROCKDORFF-RANTZAU.

terms on the problem of the German population to the knowledge of the Allied and Associated Governments. Statistical references can be supplied if desired.

Accept, Sir, the assurance of my high esteem.

Signed : BROCKDORFF-RANTZAU.

## RÉPONSE À LA NOTE N° 6.

A Son Excellence

M. le Comte BROCKDORFF-RANTZAU, Président de la Délégation allemande,  
Versailles.

Paris, le 22 mai 1919.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

I. Les Puissances alliées et associées ont reçu et ont étudié attentivement le rapport de la Commission désignée par le Gouvernement allemand pour l'examen des conditions économiques du Traité de paix.

Ce rapport leur semble présenter un exposé des faits très insuffisant, être empreint en certains endroits d'une grande exagération et ignorer les principes fondamentaux qui se dégagent des origines de la guerre et de ses résultats, et qui expliquent et justifient les conditions à imposer.

II. La note allemande déclare, en débutant, que les ressources industrielles de l'Allemagne étaient, avant la guerre, insuffisantes pour l'entretien d'une population de 67 millions d'habitants, et elle raisonne comme si ce chiffre était celui de la population aux besoins de laquelle l'Allemagne devra continuer à pourvoir avec des ressources amoindries. Tel n'est pas le cas. La population totale de l'Allemagne sera réduite de 6 millions d'âmes environ appartenant aux territoires non allemands que l'on se propose de désannexer. Ce sont les besoins de cette agglomération réduite que nous sommes appelés à étudier.

III. La note allemande se plaint de ce que l'on exige de l'Allemagne la cession de son tonnage marchand existant ou en construction, ainsi qu'un droit de priorité sur ses constructions navales pendant un nombre d'années fixé.

Cependant, la note ne mentionne pas qu'on laisse intacte à l'Allemagne une portion importante de son petit tonnage; les représentants de l'Allemagne semblent

avoir complètement perdu de vue que les sacrifices de son gros tonnage constituent le châtement inévitable et nécessaire qui lui est imposé pour avoir, pendant les deux dernières années de la guerre, mené, au mépris de toutes les lois et de tous les précédents, une campagne sans pitié contre la flotte marchande du monde. En compensation partielle des 12 millions  $\frac{3}{4}$  de tonnes coulées, on propose de transférer 4 millions de tonnes de navires allemands. En d'autres termes, les navires que l'on se propose d'enlever, à l'Allemagne représentent moins du tiers du tonnage qui a été ainsi détruit d'une manière injustifiable. Le déficit universel de tonnage marchand est le résultat non des conditions de la paix, mais de la conduite de l'Allemagne; et on ne peut raisonnablement s'étonner qu'on lui demande de prendre sa part — et cette part est très modeste — des pertes qu'elle a causées par ses actes criminels.

IV. La note insiste vivement sur le projet qui doit priver l'Allemagne, à l'Est, des régions consacrées spécialement à la production du blé et des pommes de terre. Ceci est exact, mais elle ne fait pas remarquer que rien dans le Traité de paix n'interdit soit la continuation de cette culture dans les régions en question, soit l'importation en Allemagne de ces produits. Au contraire, l'admission en franchise des produits des régions de l'Est est prévue pour une durée de trois ans. De plus, il est heureux pour l'Allemagne que ces régions n'aient rien perdu de leur productivité du fait des ravages de la guerre. Elles ont échappé au sort affreux qui a été infligé par les armées allemandes aux territoires correspondants de la Belgique et de la France, à l'Ouest, de la Pologne, de la Russie, de la Roumanie et de la Serbie, à l'Est. Il n'y a pas, semble-t-il, de raison pour que leurs produits ne continuent pas à trouver des débouchés en territoire allemand.

V. La note insiste beaucoup sur les restrictions projetées concernant l'importation des phosphates. Elle oublie toutefois que l'Allemagne n'a jamais produit, mais qu'elle a toujours importé les phosphates dont elle a besoin. En outre, il n'y a rien dans les termes du Traité de paix qui puisse dans l'avenir empêcher ou entraver l'importation des phosphates en Allemagne. D'autres pays qui ne produisent pas de phosphates, sont également obligés de les importer ainsi que beaucoup d'autres produits venant de l'extérieur; et la seule différence entre les deux situations proviendra du degré relatif de richesse ou d'appauvrissement des pays intéressés.

VI. La note allemande se plaint tout particulièrement que l'on prive l'Allemagne du charbon et elle affirme que l'Allemagne perd presque un tiers de la production des mines de charbon existantes. Mais elle ne fait pas observer qu'un quart de la consommation d'avant-guerre du charbon allemand s'effectuait dans les territoires qu'on projette maintenant de transférer. De plus, elle omet de faire état de la production de lignite, qui se montait annuellement pour l'Allemagne avant la guerre à quatre-vingt millions de tonnes dont aucune partie ne provient des territoires transférés.

Il n'est pas non plus tenu compte du fait que la production de charbon des régions non transférées augmentait rapidement avant la guerre; il n'y a aucune raison de douter qu'à l'avenir, grâce à une exploitation convenable, cet accroissement ne se poursuive.

VII. Mais la situation charbonnière ne doit-elle pas être envisagée d'un autre point de vue plus large ? On ne saurait oublier qu'au nombre des actes de dévastation injustifiés commis par les armées allemandes, au cours de la guerre, se trouve la presque complète destruction des ressources en charbon du Nord de la France. Toute une industrie a été anéantie par calcul et par sauvagerie et elle demandera des années pour renaître. Il en est résulté une longue et sérieuse pénurie de charbon dans toute l'Europe occidentale. Équitablement, il n'y a pas de raison pour que les conséquences de cette pénurie soient supportées exclusivement par les Nations alliées qui en ont été les victimes ou pour que l'Allemagne, qui, de propos délibéré, s'est rendue coupable de ce déficit, ne le comble pas dans la pleine mesure de ses moyens.

VIII. La note fait également ressortir les difficultés qui seraient imposées à l'Allemagne par suite de la nécessité pour elle d'importer, à l'avenir, des minerais de fer et du zinc. On ne comprend pas pourquoi l'Allemagne pourrait souffrir de conditions auxquelles d'autres pays se soumettent de bon gré. Ce serait une erreur fondamentale de croire qu'il est nécessaire d'exercer la souveraineté politique dans un pays pour pouvoir s'y assurer une proportion raisonnable de la production. Une telle notion n'est fondée sur aucune loi économique ou historique.

IX. Les Puissances alliées et associées ne sauraient accepter les appréciations purement spéculatives que leur présente la note allemande sur l'avenir de l'industrie allemande en général. Ces appréciations leur paraissent caractérisées et viciées par des exagérations évidentes. Il n'est pas tenu compte du fait que le désastre économique provoqué par la guerre est très étendu, et même universel. Tous les pays auront à en souffrir. Il n'y a pas de raison pour que l'Allemagne, responsable de la guerre, n'en souffre pas également.

X. De même, en ce qui concerne la population future, on ne saurait ajouter foi aux données de la note allemande. D'autre part elle cherche à prouver que l'émigration hors d'Allemagne sera nécessaire, mais que peu de pays accepteront ces émigrants. Elle cherche également à démontrer qu'une foule d'Allemands retourneront dans leur pays natal pour y vivre dans des conditions que l'on a déjà représentées comme intolérables. Il serait imprudent d'attacher trop d'importance à l'une ou à l'autre de ces conjectures.

XI. Finalement, la note allemande affirme à la légère que les conditions de paix entraîneront logiquement la disparition de plusieurs millions de personnes en Allemagne, en plus de celles qui ont péri dans la guerre ou qu'on représente comme victimes du blocus.

On pourrait très justement opposer aux pertes subies par l'Allemagne du fait de la guerre les pertes beaucoup plus considérables causées aux pays alliés par son agression et par sa conduite de la guerre, pertes qui ont laissé des marques ineffaçables dans la population mâle de l'Europe.

D'autre part, les chiffres des pertes qui auraient été causées par le blocus reposent sur de pures hypothèses.

L'évaluation allemande des pertes futures ne saurait être acceptée que si l'on accepte également les prémisses, sur lesquelles elle est censée être établie — mais



ces prémisses sont entièrement erronées. Il n'y a pas la moindre raison de croire qu'une population est destinée à être frappée d'incapacité de façon permanente parce qu'elle aura à l'avenir à faire du commerce avec ses voisins au lieu de produire elle-même ce dont elle a besoin. Un pays peut tout à la fois, devenir et continuer d'être un grand pays manufacturier sans produire lui-même les matières premières nécessaires à ses principales industries. Tel est le cas, par exemple, de la Grande-Bretagne qui importe la moitié au moins de ses produits alimentaires et la majeure partie de ses matières premières. Sous ce nouveau régime, rien ne peut empêcher l'Allemagne de se créer une position stable et prospère en Europe. Ses territoires ont moins souffert pendant la guerre que ceux d'aucun autre belligérant européen. En fait, ils n'ont nullement souffert du pillage ou de la dévastation; les ressources intactes qui lui restent, jointes à ses importations, doivent suffire à sa reconstitution et à son développement.

XII. La réponse allemande ne tient pas compte non plus des grandes facilités qu'apportera à l'Allemagne, au cours de ses efforts de reconstitution, la réduction obligatoire de ses armements militaires à l'avenir. Des centaines de mille de ses habitants qui, jusqu'à présent, étaient employés soit à la préparation de la guerre, soit à la production d'engins de destruction, seront désormais disponibles pour des travaux pacifiques et pour le développement de la production industrielle de la nation; aucun autre résultat ne saurait donner plus de satisfaction au peuple allemand.

XIII. Mais la première condition de cette reconstitution semble être la reconnaissance par l'Allemagne de la situation mondiale actuelle qu'elle a, pour la plus grande partie, contribué à créer. Il faut qu'elle se rende compte qu'elle ne saurait demeurer indemne. Dans l'immense désastre qui s'est abattu sur le monde, la part qu'elle est appelée à assumer a été proportionnée par les Puissances victorieuses, non à ses mérites mais uniquement à ses forces. Toutes les nations de l'Europe ont subi des pertes, elles supportent et supporteront longtemps encore des charges presque trop lourdes pour elles. Ces charges et ces pertes leur ont été imposées par l'agression de l'Allemagne. Il est juste que l'Allemagne, causé première de ces calamités, les répare dans la pleine mesure de ses moyens. Ses souffrances résulteront, non des conditions de la paix, mais des actes de ceux qui ont provoqué et prolongé la guerre. Les auteurs de la guerre ne sauraient échapper à ses justes conséquences.

---